

## **Pol Van Den Driessche, facilitateur de l'UIP pour Chypre, constate que les parlementaires chypriotes espèrent la conclusion rapide d'un accord sur l'île**

**(Lusaka, 20 mars 2016)**



Le sénateur Pol Van Den Driessche a été nommé “facilitateur pour Chypre” en octobre 2015. Le groupe de trois facilitateurs existe depuis 1998. Lors de chaque première assemblée annuelle de l'UIP, les facilitateurs se rassemblent avec des parlementaires de la République de Chypre et des membres de l'assemblée législative de Chypre du Nord, qui n'est pas reconnue au niveau international.

Lors de la 135<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Lusaka, M. Van Den Driessche était le seul facilitateur présent. Son collègue Paddy Burke, président du Sénat irlandais, n'a pas participé à l'Assemblée, alors que le troisième poste de facilitateur était vacant.

Deux membres du parlement de Chypre et quatre représentants chypriotes turcs ont participé à la rencontre à Lusaka. La discussion s'est déroulée dans une ambiance ouverte et constructive. Les deux parties ont exprimé formellement leur soutien aux négociations directes en cours entre le président Nikos Anastasiadis de Chypre et le leader de la partie nord de Chypre, occupée par la Turquie, Mustafa Akinci. Après 42 ans de séparation, une chance unique existe afin de résoudre le conflit et de réunifier l'île encore cette année, au sein d'une nouvelle structure étatique fédérale.

Bien que le souhait d'un accord soit fortement présent des deux côtés, surtout dans l'intérêt de la génération future, il est apparu lors de la discussion que les divergences d'opinion et les points névralgiques restent très importants. En particulier, les discussions sur les droits de propriété et sur la présence militaire turque ont engendré des commentaires parfois véhéments. Les frictions sur des questions pratiques telles que les différents systèmes d'approvisionnement en électricité ou l'impossibilité de téléphoner à la maison dès que l'on se trouve dans l'autre partie de l'île, ont également été abordées.

Néanmoins, l'impression finale du facilitateur a été que les deux parties ont conscience qu'on ne peut plus s'attacher au passé et qu'il faut se tourner vers l'avenir. M. Van Den Driessche a pu conclure le débat en émettant l'espoir qu'une réunion de ce type avec les facilitateurs pour Chypre ne serait plus nécessaire l'année prochaine. Dès qu'un accord sera obtenu et qu'il sera exécuté effectivement, les facilitateurs pourront enfin être démis de leur fonction.

L'agence de presse Belga a publié le 21 mars 2016 un communiqué à propos de cette réunion.